

Le budget—M^{lle} Carney

Un examen plus approfondi de son budget révèle que le Programme énergétique national, qui étend effectivement la mainmise fédérale sur le secteur énergétique, joue encore un rôle prépondérant. Il a annoncé qu'il y aura bel et bien des centaines de modifications d'apportées aux programmes de l'État, mais il faudra du temps pour constater leurs répercussions.

Il a élargi le prélèvement de la taxe de participation canadienne pour financer des achats non désignés qui coûteront aux contribuables entre 700 millions et un milliard de dollars par an. Dans son budget qui préconise d'acheter maintenant et de payer plus tard, grâce auquel il compte accroître ses recettes, une fois dépensées, au moyen de majorations fiscales, il fait du secteur des affaires son bouc émissaire car si effectivement ses politiques échouent, il pourra lui reprocher d'avoir négligé de réagir à ses stimulants. Toutefois, certaines entreprises ne pourront pas réagir, car leurs marchés sont déprimés. Le ministre a peu fait en faveur des consommateurs dont les revenus réels fléchissent et rien du tout pour les chômeurs qui doivent se remettre au travail pour toucher des chèques de paie et stimuler les dépenses à la consommation.

En somme, le ministre a tenté de combler l'écart d'ici 1984-1985 alors que l'économie pourrait revenir à des taux de croissance analogues à ceux qui ont précédé la récession. Cela est raisonnable mais il a négligé ainsi de s'attaquer aux problèmes structurels fondamentaux auxquels le Canada se heurte actuellement. C'est là qu'il n'a pas su manifester l'esprit d'initiative dont nous avons besoin à l'heure actuelle.

Ce qui va certainement frapper le plus les Canadiens, c'est que le budget promet une relance alors que du même souffle il annonce que le taux de chômage va se maintenir à 10 p. 100 ou plus jusqu'en 1986. Le fait est que les Canadiens doivent s'attendre à un taux de chômage d'au moins 10 p. 100 pour encore trois ans au moins. Même en 1984 il va y avoir 55,000 emplois de moins qu'en 1981. Comment concilier ces projections décourageantes avec la reprise promise par le ministre? Une des explications, c'est qu'une partie seulement des projets spéciaux de relance entraînent des dépenses nouvelles. On nous dit que la dotation de ces projets coûte environ 2.2 milliards, dont 1.5 milliard de dépenses nouvelles. Sur ce milliard et demi, il n'y a que 460 millions pour l'année financière en cours. Ce n'est guère de nature à donner de l'espoir dans l'immédiat à nos sans-travail.

En outre, aucun des projets de ce programme ne sera matériellement mis en route avant octobre 1983 au moins, et à ce moment-là il est prévu que la reprise aura déjà duré près d'un an. Mais, pourtant, ce sont ces projets qui sont censés nous apporter la reprise, nous donner ce que le ministre appelle «de nouvelles possibilités économiques et d'emploi immédiatement dans tout ce pays.»

On comprendra que les Canadiens puissent se demander si ce sont les chômeurs que ces projets ont pour but de soulager dans l'immédiat, ou si ce n'est pas plutôt la cote politique du parti libéral. Ils pourraient également demander si ces projets n'ont pas pour unique but de redonner du travail aux gens pour qu'ils puissent s'inscrire à nouveau à l'assurance-chômage. L'autre solution, ce serait un taux de croissance assez fort pour résorber le chômage et éponger l'augmentation du nombre des travailleurs. Fait à signaler, un bulletin de nouvelles nous apprenait aujourd'hui qu'à partir des chiffres du ministre, le modèle économique de Chase calcule que ces mesures ne vont

ajouter cette année que ½ p. 100 au taux de croissance. Donc, les chiffres du ministre portent à croire que nous n'aurons pas cette croissance sous son règne aux Finances.

La croissance qu'il nous faut, nous ne pourrions l'avoir à long terme que par des investissements productifs. A court terme la reprise et la croissance, il faut les stimuler en favorisant la consommation. Or les chômeurs ne consomment pas. Le ministre aurait pu prolonger la durée de versement des prestations d'assurance-chômage, afin qu'une partie de nos sans-travail puissent continuer de faire vivre leur famille et d'acheter des biens de consommation. Au moins, cela aurait permis d'attendre que le programme de relance commence à produire les emplois attendus. Il a préféré ne pas le faire. Au contraire, les Canadiens risquent de se voir chargés d'un fardeau fiscal de 5.7 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. Avec la double perspective d'un manque d'emplois dans l'immédiat et d'une hausse d'impôt ultérieurement, comment voulez-vous que les consommateurs créent la demande nécessaire pour une véritable relance économique?

Le ministre prétend que son budget poursuit deux objectifs: accélérer la croissance et garantir une relance durable. A notre avis, le budget ne peut stimuler la croissance à court terme et il risque en fait de perturber la relance à long terme. Voici pourquoi.

Le meilleur gage d'une relance soutenue dans les années à venir, ce serait la création continue d'emplois grâce à l'expansion du secteur de la petite entreprise, qui fournit quelque 32 p. 100 des nouveaux emplois au pays. En mettant à profit les résultats de la recherche et du développement, nous pourrions escompter une meilleure productivité, la découverte de nouveaux produits et de nouveaux marchés et, partant, la création de nouveaux emplois. L'un des préalables à une relance soutenue, ce sont les activités de recherche et de développement menées par le secteur de la petite entreprise. Le budget n'offre qu'une étude de la recherche et du développement. Quand aux petites entreprises, le ministre s'est grandement fourvoyé sur leurs besoins à court terme.

A première vue, le budget favorise l'entreprise, et nous appuyons les mesures qui confirment ce que nous disons depuis que le gouvernement a présenté son premier budget, en 1981, à savoir que ce sont les investissements qui assurent la croissance. Mais la récession qui s'est trouvée aggravée par les budgets antérieurs a fait que de nombreuses petites entreprises sont sur le bord de la faillite ou, au mieux, sont aux prises avec de graves problèmes de liquidités. Les stimulants à l'investissement qui ont été annoncés hier soir ne contribueront pas dans l'immédiat à relancer l'activité économique dont nous avons besoin maintenant, comme le reconnaît le ministre. Je ne comprends pas, par exemple, pourquoi celui-ci n'a pas, comme cela a été proposé, créé une société de la petite entreprise, qui aurait soulagé les problèmes de liquidités des petites entreprises en leur permettant de prendre des associées qui amortiraient toutes pertes par leurs revenus. D'autres mesures de ce genre auraient pu être proposées à peu de frais.

• (1520)

J'expliquerai dans quelques minutes les effets précis que les mesures fiscales auront sur les particuliers canadiens se trouvant dans différentes situations financières. Un accroissement des dépenses des consommateurs, voilà quel a été et continue